



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le ministre délégué

Réf : BDC\_CM/2024-10/28149/CRO

Paris, le 26 NOV. 2024

Monsieur Thibault BAZIN  
Député de Meurthe-et-Moselle  
Assemblée nationale  
126 rue de l'Université  
75355 PARIS SP 07

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la modification horaire du TGV matinal reliant Strasbourg à Paris et desservant Saverne, Sarrebourg, Lunéville et Nancy, décidée par la SNCF pour le Service annuel 2025.

J'ai pris connaissance de votre correspondance avec attention et vous en remercie.

J'ai le plaisir de vous confirmer le rétablissement de ce train à son horaire de 2024, soit un départ de Strasbourg à 5h39, et une arrivée en gare de Paris Est à 8h46, à compter du 31 mars 2025.

Par ailleurs, à la suite de ma décision d'instaurer un moratoire sur l'adaptation des dessertes TGV dites d'aménagement du territoire, je vous confirme le lancement d'une réflexion visant à permettre les conditions de pérennisation de ces lignes, telle que la ligne Saverne-Sarrebourg-Lunéville, dans le cadre de l'arrivée de nouveaux opérateurs de trains à grande vitesse.

Ces travaux devront aboutir à des propositions concrètes d'ici l'été 2025.

Sachez pouvoir compter sur mon engagement et ma détermination à œuvrer au service d'un transport ferroviaire de qualité pour l'ensemble des territoires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.

François DUROVRAÏ

